

Recherches sociographiques



Les nouvelles classes moyennes

Marc Bélanger

Volume 7, numéro 1-2, 1966

Le pouvoir dans la société canadienne-française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055310ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055310ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Les nouvelles classes moyennes

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, M. (1966). Les nouvelles classes moyennes. *Recherches sociographiques*, 7(1-2), 151–163. <https://doi.org/10.7202/055310ar>

LES NOUVELLES CLASSES MOYENNES

Définition des classes moyennes

Au deuxième jour d'un colloque où l'on traite du pouvoir dans notre société, les notions de strate et de classe n'ont besoin d'être ni défendues ni longuement explicitées. Il est pertinent cependant de dire ce que nous entendons par classes moyennes et d'indiquer comment elles se situent par rapport aux élites dont M. Jean-Charles Falardeau a déjà traité et par rapport aux classes laborieuses.

De par la naissance, la fortune, le talent ou l'autorité, les membres des élites sont en mesure de jouer un rôle social qui dépasse leur milieu immédiat et leur secteur professionnel. Ils sont des définisseurs de situations et ce fait est plus important que les privilèges personnels dont jouissent leurs familles comme consommateurs en raison de leurs revenus. Étudier les élites d'après leur pouvoir et leur rôle social, c'est aussi nous disposer à percevoir les classes moyennes de façon dynamique en nous demandant comment elles participent au pouvoir.

Les classes moyennes de notre société sont composées des familles dont les chefs occupent les postes de cadres dans les institutions. Ces personnes ont des responsabilités intermédiaires entre les détenteurs du pouvoir et les exécutants du travail de routine dans notre société urbaine et industrielle. C'est par leur fonction d'intermédiaires que les membres des classes moyennes se définissent le mieux, dans une société stable comme dans une société mouvante. Dans une société du premier type, les classes moyennes acceptent les définitions existantes du rôle des organismes dans lesquels elles œuvrent et elles contribuent à maintenir l'ordre établi. Dans une société en évolution, ce sont elles qui ont élaboré les solutions de rechange qu'offrent les définisseurs de situations et elles représentent une force éventuelle si elles choisissent de constituer un groupement du type qu'Émile Pin appelle « tendanciel ».¹

¹ Émile PIN, *Les classes sociales*, Paris, Spes, 1962. L'auteur note que l'action commune des membres de la classe moyenne n'est pas fréquente, d'où l'utilisation au pluriel du concept de « classes moyennes » (p. 242). Les membres d'une classe peuvent cependant se grouper en associations et en sociétés en vue d'une action qui sera commune à certaines catégories ou à l'ensemble des membres. C'est alors que la classe forme un ou des groupements « tendanciels » (p. 246).

Une distinction aussi générale entre l'élite et la classe moyenne doit être justifiée avant d'être précisée davantage. John Porter nous rappelle que dans la société nord-américaine, il est difficile de discerner les divisions entre classes si nous nous en tenons à la consommation des biens matériels.¹ Le relèvement du niveau de vie en société post-industrielle, l'expansion du crédit et l'ingéniosité de la réclame créent des inversions inextricables. Le revenu du chef de famille, compte tenu de la grandeur variable des familles et du nombre indéterminé des salariés dans chaque famille, devient un pauvre indice de la classe dans une société dont l'idéologie nie le bien-fondé de la stratification. La combinaison du revenu et de la scolarisation, en vue d'établir une division de la société en strates pour fins de recherche, donne une image statique dont les barres horizontales semblent des crans d'arrêt arbitraires. Finalement, les mensurations objectives du statut selon des indices communs pour des ensembles sociaux hétérogènes présentent bien des difficultés.

Un lien indéniable a été établi en Amérique du Nord entre l'origine ethnique et la division du travail. Ceci a amené des auteurs américains à se demander si l'on peut attribuer un statut social d'après la même échelle aux familles de race blanche et de race noire. Plus près de nous, le concept de « classe ethnique » a vu le jour mais sans que sa naissance soit l'occasion d'unanimes réjouissances.² La question posée ici est la suivante : doit-on concevoir l'utilisation d'une théorie de la stratification et un instrument pour en établir les coordonnés, qui fassent abstraction des sociétés régionales, des sociétés ethniques, de leur vie propre aussi bien que de leur imbrication dans des ensembles coopératifs et concurrentiels plus grands ? Il ne semble pas et ceci, comme la stérilité de l'usage d'indices trop contraignants, invite à la recherche de définitions fonctionnelles des classes. Ces premières définitions, il va sans dire, doivent être raffinées à l'usage.

Caractéristiques des classes moyennes québécoises

Selon la perspective esquissée au début, ce qui caractérise les classes moyennes dans la société québécoise c'est qu'elles forment les cadres qui assurent le fonctionnement des institutions de l'administration publique, des établissements de services et de l'entreprise. En général, ces cadres incluent une population scolarisée, ayant poursuivi des études secondaires et universitaires. Il n'est pas d'importance capitale d'établir à quel niveau se situe le bas de cette classe. En est-on membre quand on est gérant de suc-

¹ John PORTER, *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 125-132.

² Marcel RIOUX et Jacques DOFNY, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de Sociologie*, III, 3, 1962, 290-300.

cursale ou seulement quand on est directeur-adjoint, ne semble pas une question à trancher de toute urgence pour l'élaboration de la présente thèse. Il est plus important, par ailleurs, d'indiquer comment on échappe à la classe moyenne pour passer à l'élite. Ceci est fonction du rayonnement que l'on a, soit à titre institutionnel, soit à titre personnel. Selon cette conception, messieurs les recteurs d'universités sont membres *ex officio* de l'élite alors que leurs professeurs ne le sont que si la société juge qu'ils le méritent par leurs œuvres. Une série de promotions peuvent permettre à un ouvrier d'assumer des responsabilités administratives qui feront de lui un humble bourgeois des cadres mais son mérite à titre d'homme politique, de syndicaliste ou de poète, en fera exceptionnellement un membre de l'élite sans qu'il s'attarde dans les rangs des classes moyennes.

La société québécoise, comme toute autre entité socio-politique, a toujours eu du personnel de cadres. On pourrait ajouter qu'elle a eu la classe moyenne que ses élites ont mérité qu'elle eût. Faire porter ce mérite ou ce blâme à nos élites pensantes, c'est tout juste affirmer que nous n'avons pas eu des cadres particulièrement rigides qui auraient formé une classe en possession d'une idéologie particulière due à une pensée commune traditionnelle. On peut affirmer, au contraire, que nos classes moyennes ont été peu engagées. C'est la raison qui leur a permis de se transformer assez soudainement.

Les classes moyennes traditionnelles

La société québécoise a eu des cadres anglophones et des cadres francophones depuis deux siècles. On ne doit pas oublier que les corps politiques, l'administration, le commerce, l'industrie, les services professionnels et les associations se sont développés en milieu urbain, puis que ce milieu dans les villes de Montréal et de Québec a eu des élites et des cadres mixtes. Il n'y a qu'un peu plus d'un siècle que Montréal est en majorité française. Ce n'est, d'autre part, qu'au cours de cette période que les francophones en sont graduellement venus à jouer un rôle prépondérant dans la direction d'organismes québécois distincts. L'histoire de la médecine au Québec, par exemple, montre qu'au cours de plus d'un siècle, les médecins francophones et anglophones partageaient les mêmes hôpitaux, les mêmes écoles à leurs débuts, les mêmes associations professionnelles. La succession des francophones aux anglophones dans certaines activités politiques, professionnelles et sociales, a été un phénomène continu depuis 1830 et elle s'est accompagnée de l'accroissement du parallélisme. Plus près de nous encore, la première nationalisation de l'Hydro-Québec au cours de la seconde guerre mondiale a amené l'entrée de jeunes ingénieurs francophones dans l'activité hydro-électrique. Ceux-ci ont appris leur métier avec l'aide des collègues anglophones auxquels ils allaient succéder. Il reconnaissent toujours le mérite

de ceux qui les ont formés et qui leur ont donné accès aux classes moyennes.¹ L'histoire de la division du travail selon l'ethnie et la langue est une partie importante de l'histoire des classes moyennes de langue française au Québec. Michel Brunet a illustré et explicité le processus de la déchéance de notre bourgeoisie à la fin du XVIII^e siècle, mais, faute de documentation adéquate et en raison de la complexité croissante du phénomène, personne n'a aussi bien retracé le long acheminement de sa renaissance depuis lors.² Cette histoire constituerait l'un des volets du triptyque qu'il faudrait compléter par deux autres panneaux illustrant le rôle de l'Église et le rôle de l'État chez nous.

À titre d'esquisse sommaire, il convient pourtant de voir comment la société québécoise s'est différenciée par rapport à la dualité originale de sa population. Les anglophones jouèrent d'abord un rôle important dans la politique, le commerce, les services professionnels, l'exploitation des richesses naturelles. Ils assurèrent la formation des francophones qui allaient leur succéder. Le progrès du groupe français permit à celui-ci de s'engager dans une concurrence qui, graduellement, évinça le groupe anglais de certaines activités, telles la politique locale, la politique provinciale, l'administration, et qui, en d'autres secteurs, créa le parallélisme que nous connaissons à Montréal dans les services éducatifs, hospitaliers et municipaux, selon la langue et l'appartenance religieuse. Il est évident que l'évolution des modalités d'interdépendance et de concurrence ne s'accomplit pas au même rythme dans divers secteurs d'activité. L'industrialisation, par le truchement de la grande entreprise, allait répéter le processus déjà connu en d'autres secteurs d'activités, tels que l'administration gouvernementale, un siècle et demi plus tôt. Des cadres francophones ont succédé à des cadres anglophones dans divers domaines depuis deux siècles. Certains domaines, le culturel, par exemple, ont été abandonnés tôt et scindés en régimes autonomes distincts. D'autres, comme la finance, ont été gardés comme des fiefs anciens alors que de nouveaux territoires étaient créés.

Cette évolution historique a divisé en deux types les cadres canadiens-français du Québec. On peut y être de classe moyenne parce que l'on joue un rôle administratif ou professionnel au sein des institutions propres au Québécois francophone, au cœur de la société ethnique. On peut aussi jouer un rôle équivalent dans des organismes à caractère suprarégional et anglophone. Dans ce dernier cas, on doit se soumettre à des exigences

¹ Jacques Dofny et l'auteur ont fait une recherche, qui n'a pas encore été publiée, sur l'usage des langues chez les cadres à l'Hydro-Québec. Ils ont accumulé des données sur la succession ethnique à ces postes. Ils ont observé, au cours d'interviews, que les Canadiens français, formés sous la direction de cadres anglophones au début du processus de succession, se font de ces anglophones une représentation plus favorable que le personnel canadien-français plus jeune qui, lui, a été formé alors que des Canadiens français assumaient déjà un grand nombre de hauts postes.

² Michel BRUNET, « La conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne-française (1760-1793) », *Amérique française*, XIII, juin 1955.

définies par un ensemble social plus vaste que la société ethnique et différentes des siennes.

Les classes moyennes traditionnelles ont assez bien accepté ces deux séries d'exigences. Elles ont préféré œuvrer dans la société ethnique. Quand ceci leur était impossible, elles se sont murées. Elles ont joui de leur isolement, elles se sont désintéressées du sort des ouvriers aux prises avec le monde anglo-saxon de l'usine et elles se sont accordé une supériorité culturelle mythique. Elles ont appuyé les élites politico-religieuses qui défendaient les intérêts que l'on sait : un nationalisme québécois d'apparat, l'isolationnisme, le cléricanisme et la libre entreprise. Quand les Canadiens français, d'autre part, ont accédé aux cadres intermédiaires du monde anglo-saxon dans les entreprises du Québec ou dans les organismes de l'État central, ils se sont aussi accommodés des exigences de ces milieux. Ils ont travaillé en anglais et assuré le maintien d'une communication entre un patron anglais, d'une part, et des ouvriers, des clients ou des administrés français, d'autre part. Les études d'Everett Hughes et de Stuart Jamieson sur le Québec ont montré le rôle joué par les classes moyennes québécoises.¹ Les Canadiens français ont été cantonnés dans les secteurs non industriels de leur société, ou encore, ils ont joué le rôle d'entremetteurs entre deux sociétés imbriquées différenciellement l'une dans l'autre. Mal éclairées par des élites mal inspirées, les classes moyennes traditionnelles se sont soumises au paternalisme politique et industriel ainsi qu'au cléricanisme.

Insuffisance numérique des compétences

À la décharge des classes moyennes, il convient cependant d'ajouter qu'elles étaient insuffisantes en nombre et en compétence. Alors que les Québécois formaient une société agricole pauvre et une société urbaine prolétaire dont les entreprises avaient des employés et des cadres anglophones, la bourgeoisie s'y réservait les professions libérales et les cadres des entreprises familiales. Le « meilleur système d'enseignement au monde » préparait aux professions libérales traditionnelles par l'entremise d'un ensemble d'écoles secondaires privées. Le coût de la fréquentation des collèges, tout en n'étant pas exorbitant, n'était pas accessible aux

¹ Everett-C. HUGHES, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 ; Stuart JAMIESON, *French and English in the Institutional Structure in the Province of Quebec*, thèse de maîtrise (sociologie) non publiée, Université McGill, 1935. Voir aussi : Jean-Charles FALARDEAU (éd.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses Universitaires Laval, 1953. Les études sur les forces militaires canadiennes, de leur côté, font voir que les Canadiens français de l'extérieur du Québec sont favorisés, en raison de leur connaissance de l'anglais, quand ils sont en concurrence avec les Québécois pour des postes dans des organismes nationaux. Ce fait a été noté par l'auteur au sujet des ouvriers spécialisés dans l'Aviation Royale du Canada (Jacques BRAZEAU, *The Training of French-Canadian Groundcrew Personnel in the Royal Canadian Air Force (1954-1957)*, thèse de doctorat non publiée, Université de Chicago, 1961, ch. viii). Ses recherches non publiées sur les cadres des officiers concourent dans le même sens.

masses. Les humanités gréco-latines, si belles qu'elles aient été, n'assuraient au Québec que le dernier rang parmi les provinces du Canada pour la fréquentation scolaire entre les âges de 15 à 19 ans. En d'autres termes, la deuxième région du pays pour l'urbanisation et l'industrialisation occupait et occupe toujours le dernier rang quant à la proportion de sa jeune population qui est engagée dans les études secondaires.

Expliquer ce phénomène dépasserait les préoccupations de la présente étude si le double problème de la scolarisation des jeunes en 1966 et de leur quête d'emplois dans les cadres de la société de demain n'étaient pas au centre même de nos préoccupations au sujet des nouvelles classes moyennes. La pauvreté de la population française du Québec, le coût de la scolarité dans les collèges, l'absence d'un cours secondaire public menant à l'université, l'écart entre les besoins technico-scientifiques de notre ère et l'enseignement offert, l'indigence culturelle de notre milieu où la technologie pénètre en anglais dans les classes laborieuses sans atteindre les classes scolarisées, le cléralisme donnant au prône et à l'école leur fonction d'éteignoirs, voilà autant de causes internes qui expliquent la persévérance scolaire d'une minorité des enfants québécois. En outre de ces causes internes, voyons aussi une cause extérieure dans la préférence qui est accordée à l'ethnie et à la langue anglaise pour l'accès aux positions comportant des responsabilités, mêmes mineures, dans l'industrie. La carence du rôle industriel des cadres de langue française au Québec éclate de façon patente lorsqu'on observe qu'en 1951, comme en 1931, les francophones sont sur-représentés dans l'industrie au niveau du contremaître adjoint mais qu'ils sont sous-représentés dès que l'on passe au niveau du contremaître.

Les nouvelles classes moyennes

Depuis 1949, et encore davantage depuis 1960, le Québec a donné la parole à de nouvelles élites dans l'épiscopat, les syndicats, les journaux, l'administration publique, le gouvernement et les universités. Le Québec, depuis lors, est aussi en train de se créer de nouvelles classes moyennes. Les définisseurs de situations ont attiré l'attention sur les problèmes sociaux, sur l'industrialisation et sur l'emploi de modalités propres à rendre les effets de celle-ci bénéfiques pour l'ensemble de la population, sur les problèmes techniques que l'ère industrielle pose à l'État, à l'Église, à l'école, à l'entreprise et au citoyen. La première constatation étourdissante au moment de ce réveil, c'est la pénurie de cadres. Au moment où l'on doit réformer et étendre l'administration publique, on doit utiliser des cadres très jeunes et leur accorder des responsabilités écrasantes. Est-ce à dire qu'il y a une trouée dans notre pyramide d'âges? Non, le manque est dans les compétences techniques et scientifiques et dans l'imagination créatrice

de ceux qui ont constitué les anciennes classes moyennes alors que la fidélité aux traditions devait être l'apanage des responsables.

Il est remarquable que l'extension des classes moyennes a eu, en premier lieu, des causes politiques. C'est contre le gouvernement québécois, allié de l'intégrisme et du patronat exploiteur, que syndicalistes, journalistes et universitaires ont croisé le fer. Ils étaient une élite, une minorité, qui allaient éveiller les classes moyennes et laborieuses des villes. L'appel de quelques voix puissantes allait changer notre monde et faire prendre à l'État un ensemble de responsabilités qu'il avait longuement négligées : la nationalisation de services publics, la planification socio-économique, l'enseignement à tous les niveaux, les services de bien-être. Ces préoccupations nouvelles du gouvernement et de l'administration publique accordèrent à des francophones des responsabilités d'un niveau que les entreprises avaient négligé jusqu'alors de leur attribuer. L'éveil de l'opinion publique, l'accroissement des populations étudiantes, le retour vers le Québec de francophones ayant fait carrière au Canada anglais et aux U.S.A., ont permis à l'administration québécoise et à ses sociétés d'État de faire un certain recrutement.

On peut dire que deux événements principaux se sont produits qui affectent les classes moyennes depuis 1960. De nouveaux postes ont été créés dans l'administration, les universités françaises, l'Hydro-Québec, la Société générale de financement. Un nouveau type de technicien et d'administrateur y a fait son entrée. Ces nouvelles créations, d'autre part, ont eu une valeur symbolique dont les conséquences seront sans doute plus grandes encore qu'elles n'apparaissent maintenant. La possibilité que le francophone assume des responsabilités sérieuses avec l'appui de l'État du Québec a été démontrée. Ceci a été pour le Canadien français l'occasion d'évaluer son propre mérite et ses déficiences.

L'acceptation par le gouvernement du Québec de nouvelles responsabilités, le besoin qu'il a de faire face à une division du travail et à une division de la puissance selon l'ethnie dans son territoire, la nécessité où il se trouve de rattraper les régions voisines quant à la formation de la population, l'ont obligé à se procurer des fonds qu'il pourrait utiliser librement dans la poursuite d'une action sociale d'un type nouveau. Le Québec a donc fait de nouvelles demandes au gouvernement d'Ottawa. Il a été aidé en ceci par l'insatisfaction de l'élément francophone à l'endroit de l'État canadien et par l'insatisfaction dans les rapports entre anglophones et francophones. Le rôle joué par l'État du Québec dans la province et dans le pays n'a cependant pas satisfait tout le monde. Il n'y a pas d'unanimité mais plusieurs idéologies définissent actuellement ce que le Québec devrait devenir. La multiplicité des élites pensantes dans le Québec contemporain divise les classes moyennes nouvelles. C'est la recherche de ces divisions éventuelles qui pose plusieurs points d'interrogation quant aux perspectives

que les classes moyennes adopteront et quant aux problèmes auxquels elles feront face.

Les classes moyennes futures

Si l'on admet que les nouvelles classes moyennes sont embryonnaires par rapport aux anciennes, il importe de déterminer si ces dernières ont changé et si elles formeront corps avec les nouvelles et avec les jeunes qui demain en feront partie. Les changements qui se sont produits au Québec depuis 1950 ont le caractère d'une brisure avec le passé, d'une révolution. C'est entre les générations que la divergence de vues est apparue de la façon la plus évidente.

Le mouvement indépendantiste a été reconnu comme un mouvement de jeunes et un mouvement des classes moyennes. Les membres des professions libérales traditionnelles et les artistes l'ont appuyé. Le nationalisme canadien-français traditionnel recrutait toujours ses membres dans ces éléments de la population quand il s'agissait d'un nationalisme romantique et mythique. Il faut souligner le fait que la vie au collège ou à l'université et la pratique d'une profession libérale auprès d'une population francophone sont deux phénomènes qui nous situent au cœur de la société francophone du Québec. Pour autant que l'avenir du Québec nous préoccupe et que nous puissions prévoir que les classes moyennes y joueront un rôle, il nous faudrait découvrir si les classes professionnelles ont maintenant une vue réaliste de la condition des classes laborieuses, face à une industrialisation assurée sans contrôle par l'entreprise anglo-américaine. Il importerait de découvrir si les professionnels canadiens-français souhaitent toujours vivre en marge de la grande entreprise industrielle, s'ils veulent toujours que nous établissions, par nos économies, notre grande entreprise ou s'ils souhaitent que leurs fils et leurs neveux deviennent les technocrates de la grande entreprise au Québec afin de la rendre moins étrangère et plus profitable. Est-on, dans les professions libérales, indépendantiste et défenseur de l'entreprise, ou associationniste et favorable à certaines interventions de l'État provincial ?

Si le mouvement sécessionniste a recruté, comme dans le passé, surtout des éléments de droite, il s'y est formé, depuis peu, une aile gauche. La récente vague de nationalisme québécois, en effet, a donné chez les jeunes une force inusitée à la pensée socialiste. Les circonstances de notre dilemme social sont-elles favorables à ce que les classes moyennes favorisent le dirigisme étatique ? Les classes moyennes — administrateurs, fonctionnaires, médecins, avocats, membres du clergé —, prennent rarement une telle position en masse. On doit admettre, néanmoins, que des événements dont personne n'avait imaginé la possibilité il y a dix ans se sont produits au Québec, dont la croissance du syndicalisme de cadres, les grèves dans les

hôpitaux, la démocratisation de l'enseignement. Sans espérer de miracles, il demeure possible de prévoir que l'on choisira l'intervention croissante de l'État pour effectuer le redressement d'une situation où l'absence d'un contrôle sur l'industrie a permis à celle-ci de négliger la dualité culturelle du Québec et de l'exploiter. Les classes moyennes accepteront peut-être cette orientation.

L'intention de dirigisme que le gouvernement actuel a manifesté par des nationalisations et la promesse de création d'entreprises étatiques nouvelles n'ont pas affecté désavantageusement les classes moyennes francophones. Elles leur ont permis, au contraire, plus de possibilités d'épanouissement.

Depuis quelques années, l'écart entre la persévérance scolaire au Québec et celle du reste du pays s'amointrit. Ceci signifie que, puisque la poursuite d'études supérieures est partout à la hausse, la hausse dans les universités françaises est plus rapide encore qu'ailleurs. D'aucuns s'en inquiètent. Avons-nous trop de diplômés? Nous étions toujours au dernier rang en 1961 mais en voie de rattraper Terre-Neuve pour la proportion de la population étudiante âgée de 15 à 19 ans. Compte tenu de notre industrialisation, nous n'avons pas encore trop de diplômés.

Nous pouvons cependant nous demander si ces diplômés, une fois que nous aurons satisfait aux besoins immenses de nos organismes francophones, occuperont les positions pour lesquelles ils se qualifient. La réponse à cette question viendra de l'entreprise anglo-américaine établie au Québec. Quelques grandes entreprises québécoises ont déjà adopté sur cette question une attitude bien différente de celle qu'elles affichaient il y a quelques années. Elles se sont pourvu, par exemple, d'agents francophones pour effectuer leur recrutement, de sorte que nos candidats, alors qu'ils sont encore étudiants dans une université de langue française, sont jugés davantage sur leurs connaissances techniques et scientifiques que sur leur connaissance de l'anglais. La fonction publique fédérale a adopté une politique analogue.

L'emploi de l'anglais comme langue de travail continue de représenter une difficulté pour le recrutement des francophones dans les cadres de la grande entreprise. Il accélère aussi une hausse du roulement du personnel, car celui qui doit utiliser une langue seconde, si habile qu'il devienne à la maîtriser, lorgne toujours vers le poste où il se sentira parmi les siens et fera usage de sa propre langue.

Cette difficulté, qui crée une division de nos classes moyennes en francophones et en bilingues, est loin d'être résolue. Des études faites à l'Hydro-Québec indiquent que le changement de langue s'effectue par la succession ethnique mais qu'il peut prendre plusieurs années, au moins deux générations de carrières. En l'absence d'une intervention légale en cette manière, que peut-on espérer? — l'admission d'un nombre croissant de francophones dans les cadres; leur promotion s'ils n'y sont pas entrés pour remplir une fonction symbolique; la succession ethnique éventuelle comme elle s'est

produite chez les ouvriers qualifiés dans l'entreprise au Québec ; de nouvelles mesures linguistiques au fur et à mesure que la succession s'effectuera et que le Québec se francisera. Ce ne pourrait être qu'alors que nos classes moyennes deviendront un ensemble complet de technocrates aussi bien que de professionnels.

Les classes moyennes anglophones

La question linguistique nous rappelle le fait non négligeable que le Québec a des élites et des classes moyennes anglophones. Dans l'entreprise, ces dernières sont les concurrentes directes des membres de nos classes moyennes et elles forment la masse de l'univers social des technocrates. Il serait important de mieux connaître cet univers afin de savoir comment établir avec lui, si possible, le processus de coopération qui mènerait sans heurt à l'interdépendance, à l'accommodement et à l'intégration éventuelle, par la disparition du rideau linguistique. Ceci suppose, avec le temps, une succession au moins partielle, en ce sens qu'on devrait se rapprocher d'une représentation proportionnelle.

Dans le secteur privé, à Montréal particulièrement, l'analyse de la division du travail au niveau des cadres a fait voir la surreprésentation des anglophones. Ceux-ci sont d'origines variées : en plus de Québécois anglophones de vieille souche, on y trouve les cadres itinérants d'entreprises « nationales », continentales et internationales anglophones, ainsi que quelques néo-Canadiens qui ont assimilé la culture industrielle anglophone. Ces cadres, nous l'avons noté en rappelant que le francophone est représenté adéquatement au niveau du contremaître adjoint, sont supportés par un ensemble important d'employés et d'ouvriers qualifiés, d'origine ou britannique ou autre, mais anglicisés. On doit reconnaître que le monde industriel du Québec, dans la région de Montréal comme aussi dans les centres industriels « de province », effectue une fusion des ethnies favorable à l'usage de l'anglais.

L'acquisition d'un bilinguisme de concession par les élites et les cadres supérieurs anglophones ne représente pas une très grande difficulté. L'acquisition d'une connaissance acceptable du français a commencé dans le monde des affaires et de l'industrie. On est cependant encore loin d'une situation où le français serait prioritaire, c'est-à-dire où il serait possible d'utiliser le français comme langue de travail et de l'exiger de l'anglophone comme critère de promotion, de la même façon que la connaissance de l'anglais constitue actuellement, chez les francophones, un bilinguisme « de promotion ». À l'Hydro-Québec, il a fallu avoir recours à des méthodes coûteuses de formation pour faire du français une langue de travail. Et ceci, longtemps après que les cadres et l'ensemble de la main-d'œuvre fussent devenus, à la veille des nationalisations des années 1960, majoritairement

de langue française. À bien des égards, l'utilisation de l'anglais avait continué entre francophones jusqu'au moment où un effort conscient fit adopter des mesures de dirigisme linguistique pour assurer l'usage du français.

Quelle sera, dans l'avenir, l'attitude des classes moyennes de langue anglaise en présence des changements qui se dessinent vaguement dans les modalités d'interaction ethnique ? Il est difficile de le prévoir mais ce facteur affectera profondément l'expansion des classes moyennes futures au Québec et les rapports entre francophones et anglophones. Ce qui s'est passé en Flandre au sein de la bourgeoisie d'Anvers, de Bruges et de Gand, est un exemple des transformations qui peuvent s'effectuer au sein d'une classe sociale.

Le cas flamand

Les élites et les cadres des villes flamandes avaient adopté le français depuis quelques siècles alors que le peuple n'utilisait que le néerlandais. Le bilinguisme des gens du peuple, c'est-à-dire leur acquisition du français, langue prioritaire chez eux, était une condition nécessaire à leur ascension sociale. Une élite, recrutée parmi les artistes, le clergé et les professions libérales, mit en doute cet état de chose, le maintien d'une barrière linguistique entre la bourgeoisie et les classes laborieuses. Le mouvement flamand reçut un appui populaire à la fin de la première guerre mondiale et le vote populaire amena l'État à légiférer en 1930 sur l'usage des langues et à adopter le principe de l'unilinguisme territorial. La classe supérieure et la classe moyenne de Flandre se divisèrent en deux univers : ceux qui acceptèrent la langue du peuple et s'efforcèrent de la revaloriser en la « dépatoisant », et ceux qui, au contraire, demeurèrent francophiles d'abord et ne firent, à regret, que des concessions minimales à la néerlandisation. Quelque trente ans plus tard, avec l'introduction de nouvelles lois linguistiques plus sévères, les francophiles de Flandre ont perdu la partie. Ils ont perdu les privilèges scolaires qu'ils voulaient conserver pour leurs enfants ; aucun parti politique n'est en mesure de présenter leur point de vue ; ils ont le statut et portent l'étiquette de « flamands géographiques » ou de « fransquillons », ce qui les exclut de tout rôle public dans l'administration ou la politique. Dans le privé, au sein des entreprises qu'ils dirigent et dans leurs clubs exclusifs, ils peuvent continuer de marquer leur préférence pour le français, langue de grande culture. Mais les pressions de l'État, des syndicats et de l'opinion publique les ont amenés à faire les concessions pratiques qu'ils refusaient et à devenir effectivement bilingues. Ils sont cependant bilingues à regret, par nécessité, alors que les nouvelles classes moyennes flamandes, bilingues aussi, accordent la priorité au néerlandais et utilisent le français, par convenance, dans des occasions spéciales.

La division de la bourgeoisie flamande par suite de la question linguistique a présenté un sérieux problème. Mais il s'est agi d'un problème temporaire, d'une ou deux générations. Les jeunes, qui formeront les élites et les classes moyennes de demain, ont rarement opté pour la réaction. En grand nombre, ils ont voulu se dissocier politiquement de leurs parents conservateurs. Au grand désespoir de ceux-ci, ils ont été, à l'université, entièrement associés au mouvement flamingantiste, le mouvement pour la flamandisation de la Flandre. On peut s'attrister des drames que la question linguistique a provoqués dans les familles de Flandre. Mais ce secteur de la question linguistique belge, dont la solution était plus simple que le cas bruxellois, semble avoir suivi une marche inexorable et socialement bénéfique. Une barrière à la promotion sociale équitable, dans ce cas, la langue française, a été battue en brèche pour le plus grand avantage de la majorité tout en fournissant, à ceux qui l'avaient maintenue, la possibilité de jouer leur rôle selon de nouvelles règles du jeu. Il a fallu, cependant, que le sentiment populaire s'affirme catégoriquement et que l'État accepte d'imposer un dirigisme peu populaire et qui fit tomber bien des gouvernements.

Ici, la question linguistique a été soulevée seulement il y a quelques années et nous ne savons pas quelle importance elle prendra. En Belgique, elle est un sujet de litige depuis 1850 et on n'a trouvé jusqu'à maintenant que des solutions imparfaites constamment remises en question. On ne saurait cependant traiter des classes moyennes au Québec sans tenir compte de la dualité linguistique. La langue et l'ethnie, pour autant qu'elles affectent la division du travail, touchent surtout la composition des cadres dont les responsabilités s'accompagnent de l'attribution des privilèges qui accordent le statut et le mode de vie qui distinguent les classes moyennes.

Conclusion

Les classes moyennes au Québec constituent un phénomène social complexe. Elles sont divisées ethniquement. Elles sont aussi divisées, du point de vue professionnel, en salariés et en entrepreneurs, selon que l'on songe aux technocrates ou aux membres des professions libérales ; celles de langue française occupent des positions de responsabilité surtout au sein de la société canadienne-française mais elles doivent avoir de plus en plus accès à la grande entreprise mixte. Les classes moyennes se divisent aussi au plan des idéologies selon les élites qu'elles appuient, soit dans le domaine socio-économique, soit dans le domaine politique québécois et canadien, soit finalement dans le domaine religieux. On ne saurait, en effet, passer sous silence le fait du pluralisme philosophique qui résulte de la désacralisation du monde urbain et de la soumission prolongée au cléricanisme que nous avons connue. C'est peut-être par rapport à cet axe que les différences entre les classes d'âge sont les plus

frappantes et que l'on distinguera, chez les francophones, les classes moyennes traditionnelles, les nouvelles et celles de l'avenir.

Quoi qu'il en soit, les classes moyennes de l'avenir seront plus considérables qu'elles ne le sont maintenant. Les jeunes auront un taux de persévérance scolaire plus élevé qu'auparavant. Leur formation sera meilleure et adaptée aux exigences professionnelles du secteur tertiaire. En devenant membres des nouvelles classes moyennes, ils auront été éveillés à des soucis de justice sociale, de poursuite du bien communautaire et d'efficacité. Il serait néanmoins puéril de tenter de prévoir comment les nouvelles classes moyennes réagiront à nos préoccupations actuelles. Si elles suivent le destin habituel des classes moyennes, elles choisiront de façon critique les élites qu'elles appuieront et elles se différencieront selon leurs intérêts propres s'il y a, comme il faut l'espérer, multiplicité des messages des élites.

L'observation semble indiquer que nos classes moyennes, dans le passé, ont appuyé presque à l'unanimité les définisseurs de situations dont le message était autocratiquement unanime. Dans cette situation, paisible sans être heureuse, les ouvriers étaient aphones. Ils sont encore inexpressifs, mais pour combien de temps? S'ils le demeurent, le changement social dépendra de l'appui que les classes moyennes accorderont aux mesures qu'on leur proposera d'en haut. Si les classes laborieuses s'expriment directement en appuyant les mesures proposées par une élite pensante, les nouvelles classes moyennes troqueront sans doute leur fonction de sélectrices d'idéologies pour une fonction modératrice. Ainsi, elles redeviendraient individualistes au lieu de jouer, comme en ce moment, le rôle d'un groupement « tendancier » que l'on est justifié de leur reconnaître. En dépit du bien qu'elles peuvent accomplir dans l'immédiat, nous ne devons cependant pas nous réjouir du pouvoir de nos classes moyennes. Elles le détiennent en raison de la faiblesse des classes ouvrières. En soi, cette situation n'est pas de bon augure en démocratie. Veillons.

Jacques BRAZEAU

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*